

Projet d'Appui à la Promotion de l'Entrepreneuriat Agricole (PAPEA)

Termes de référence recrutement d'agents de collecte de données

Nom du projet	PAPEA 23 – 27 DDC (Mandate)
No du projet	2620
Code activité	
Code budget	2630/404.2500

Aout 2026

1. Contexte et justification

Le Programme d'Appui à la Promotion de l'Entrepreneuriat Agricole – Phase 2 (PAPEA 2) est une initiative conjointe des Gouvernements du Burkina Faso et de la Suisse, visant à renforcer durablement l'entrepreneuriat agricole par la professionnalisation des acteurs et la dynamisation des entreprises agricoles et para-agricoles. Le programme soutient la création d'emplois décents et d'opportunités d'auto-emploi au profit des jeunes et des femmes, au sein des entreprises de production, transformation et commercialisation des produits agro-sylvo-pastoraux et des entreprises fournissant des services non financiers et financiers aux acteurs du secteur agricole.

Le PAPEA 2 s'inscrit pleinement dans les priorités nationales de développement et contribue à la mise en œuvre du Plan d'Actions pour la Stabilisation et le Développement (PASD) ; de l'offensive agrosylvopastorale ; du Plan Stratégique National d'Investissement Agro-Sylvo-Pastoral (PNIASP 2021–2025) ; des politiques sectorielles de promotion de l'entrepreneuriat agricole et de l'emploi rural.

Le Programme d'Appui à la Promotion de l'Entrepreneuriat Agricole (PAPEA) est conçu pour une durée totale de douze (12) ans, structurée en trois (03) phases successives de quatre (04) ans chacune, afin de garantir une intervention progressive, cohérente et durable.

- Phase 1 : juin 2019 – août 2023
- Phase 2 (en cours) : 19 octobre 2023 – 31 août 2027
- Phase 3 : à venir

La mise en œuvre du programme est assurée par le Consortium HELVETAS / SNV, en étroite collaboration avec les parties prenantes nationales et locales. Les zones d'intervention couvrent les régions du Nando, Yaadga, et du Guiriko et dans les deux zones périurbaines Ouagadougou (région du Kadiogo) et Bobo-Dioulasso (région du Guiriko). Cette couverture géographique vise à toucher à la fois les zones rurales et périurbaines à fort potentiel entrepreneurial agricole, tout en tenant compte des dynamiques de marché et d'emploi.

L'objectif général du projet est de « Renforcer l'entrepreneuriat agricole afin de générer des revenus et créer des emplois durables au profit des populations rurales et périurbaines, en particulier les jeunes et les femmes, contribuant ainsi à la sécurité alimentaire des ménages ».

Effets attendus du PAPEA 2 :

- **Effet 1** : Les entreprises agricoles résilientes augmentent leur productivité, leurs ventes et créent des emplois pour les jeunes et les femmes.
- **Effet 2** : Les entreprises agricoles utilisant des services et produits financiers adaptés renforcent leur capacité d'investissement et leur compétitivité.
- **Effet 3** : Des mesures d'amélioration du cadre institutionnel (droits de douane, fiscalité, normes, etc.) sont adoptées en faveur de l'entrepreneuriat agricole.

Dans le cadre du renseignement des indicateurs du projet, il est prévu la réalisation d'une collecte de données régulière auprès des acteurs du projet afin de renseigner les indicateurs de suivi, de mesurer les résultats obtenus et d'orienter la prise de décision.

Pour assurer une collecte de données de qualité, fiable et conforme aux normes méthodologiques établies, il est nécessaire de recruter des agents de collecte qualifiés qui seront chargés d'administrer les questionnaires et de recueillir les informations sur le terrain.

Les présents termes de références sont élaborés à cet effet.

2. Objectif

L'objectif général de la mission est de garantir la disponibilité de données fiables, complètes et actualisées, nécessaires au renseignement des indicateurs d'impact, d'effets et d'extrants de PAPEA 2, ainsi que répondre aux exigences de reporting de la DDC et du consortium Helvetas/SNV.

Spécifiquement il s'agira de :

- Collecter des données quantitatives et qualitatives auprès des acteurs du projet ;
- Réaliser les enquêtes périodiques auprès des acteurs ciblés ;
- Assurer l'exactitude, la complétude et la cohérence des données recueillies ;
- Contribuer à l'amélioration continue de la qualité du système de suivi- évaluation du PAPEA 2.

3. Résultats attendus

À l'issue de la mission :

- Les données sont collectées, traitées, nettoyées et validées ;
- Les enquêtes périodiques auprès des acteurs ciblés sont réalisées ;
- Les indicateurs du PAPEA 2 sont renseignés de manière fiable et cohérente ;
- Une base de données centralisée, exploitable est disponible pour l'analyse, le reporting et la prise de décision).

4. Méthodologie

Des agents collecteurs seront mobilisés pour la collecte de données dans la quatre (04) régions d'interventions du programme.

Ils recevront une formation sur les outils de collecte de données et seront dotés de smartphones pour les besoins de collecte. La collecte se fera à travers des formulaires déployés sur androides ou autres supports si cela est nécessaire.

Tableau 1 : Orientation méthodologique

Etapes	Objets	Livrables
Recrutement des agents de collectes	• Analyses des candidatures ; • Présélection des candidats ; • Test informatique ; • Résultat.	• PV de recrutement
Rédaction des fiches de collecte	• Elaboration des fiches de collecte • Formulaire de collecte de donnés sur Kobo	• Fiches de collecte • Formulaire Kobo
Formation des agents de collectes	• Formation sur les différentes fiches de collecte ; • Formation sur Kobocollect.	• CR de la formation
Collecte, de données	• Collecte des données ; • Traitement et analyse des données ; • Validation des données.	• Données numériques

Vingt (20) agents collecteurs seront mobilisés selon les zones précisées dans le Tableau ci-dessous :

Tableau 2 : Nombre d'agents pour la collecte de données

N°	Zones/régions	Nombre d'agents de collectes
01	Kadiogo	5
02	Yaadga	5
03	Nando	5
04	Guiriko	5
Total		20

La sélection des candidats se fera en deux phases :

- La présélection sur dossier ;
- L'entretien individuel.

Pour ce qui concerne la présélection sur dossier, la qualification et l'expérience des candidats seront analysés. Un entretien individuel permettra de clôturer le processus de sélection ;

5. Rôles et responsabilités des agents de collecte

Sous la supervision du Responsable National de Suivi-Évaluation et la chargée du suivi évaluation de PAPEA 2, les agents de collecte auront pour principales responsabilités de :

- Participer à la formation des enquêteurs sur les outils de collecte ;
- Administrer les questionnaires sur support numérique (KoboCollect) ;
- Respecter les procédures méthodologiques et les consignes de collecte ;
- Garantir l'exactitude, la complétude et la cohérence des données recueillies ;
- Respecter les principes d'éthique, de confidentialité et de protection des données.

6. La durée de la prestation

La collecte de données est prévue se dérouler de septembre à décembre 2026

Les conditions de rémunérations ainsi que le mode de gestion des androïdes seront précisées dans un contrat cadre de prestation de service.

7. Qualifications requises des agents de collecte

Les candidatures seront évaluées sur la base des critères suivants :

- Être titulaire au minimum d'un diplôme de niveau Bac + 2 en statistiques, sociologie, géographie, économie, démographie, développement rural, ou domaine similaire ;
- Maîtriser les outils Microsoft Office (Excel, Word) ;
- Avoir une connaissance des outils de collecte numérique (KoboToolbox) ;
- Avoir au moins une expérience de collecte de données dans le secteur agropastoral
- Avoir une bonne capacité de communication et d'écoute ;
- Maîtriser d'au moins une langue locale de la zone d'intervention ;

- Avoir une expérience dans l'utilisation des outils numériques de collecte constituera un atout ;
- Avoir une expérience dans la zone de collecte sera fortement appréciée.

8. Critères de sélection

Les candidatures seront évaluées sur la base des critères suivants :

Critères	Points
Niveau de formation : BAC+2 en statistiques, sociologie, géographie, économie, démographie, développement rural, ou domaine similaire	5
Expérience professionnelle : Avoir une connaissance des outils de collecte numérique (KoboToolbox).	5
Expérience professionnelle : Avoir au moins deux expériences dans l'utilisation des outils numériques de collecte	5
Entretien individuel	5
Total	20

10. Délais de soumission de candidature

Les candidats intéressés devront soumettre leur dossier :

« Candidature au poste d'agent de collecte de données »

Les dossiers de candidature doivent être envoyés au plus tard le **07/09/2026** à travers le lien suivant

<https://ee.kobotoolbox.org/x/ZJAt54c7>

HELVETAS Burkina Faso

Quartier Zogona, 488 rue PougI-Maka

06 BP 9051 Ouagadougou

Tél. +226 25 36 37 73, Fax +226 25 36 01 67

11. Ethique et protection des données

Les agents de collecteurs devront adhérer aux principes d'éthique, y compris la protection de la vie privée des personnes interrogées et de la confidentialité des données collectées.

Clause de rappel des enquêteurs et superviseurs

- En cas de non-respect des consignes de collecte de données par un enquêteur ou un superviseur, le co-facilitateur se réserve le droit de rappeler immédiatement cette personne du terrain.
- Les non-conformités aux consignes de collecte comprennent, sans s'y limiter, la négligence des procédures de collecte de données, la falsification délibérée des informations ou tout comportement qui compromet l'intégrité et la fiabilité des données collectées.

Signes de fraude à la collecte

- Si le superviseur détecte des signes de fraude à la collecte, y compris la falsification délibérée de données, la collecte de données inexactes ou trompeuses, ou toute autre activité de nature frauduleuse, il prendra des mesures immédiates.
- Ces mesures peuvent inclure le rappel immédiat de l'enquêteur et/ou du superviseur impliqué dans la fraude présumée et la suspension de sa participation à des activités de collecte de données futures.

Signalement obligatoire

- Tout signalement de fraude ou de non-respect des consignes de collecte de données doit être fait immédiatement par le superviseur à son supérieur hiérarchique ou à la personne responsable de la collecte au niveau de Helvetas ;
- Helvetas encourage la transparence et l'intégrité dans la collecte de données et prendra toutes les mesures nécessaires pour protéger la qualité et la fiabilité des données collectées.

NB : La suite du processus est conditionnée par l'obtention du visa statistique.

12. SORT RESERVER AUX CANDIDATURE

Helvetas se réserve le droit d'apporter toutes modifications ultérieures ou de ne donner aucune suite à tout ou partie de la présente consultation, sans que le candidat puisse introduire une quelconque réclamation ou prétendre à des indemnités de ce fait.

13.ANNEXE

13.1 Modèle de Confirmation de l'absence de conflit d'intérêts

Je soussigné(e) Confirme de

- Ne pas être directement impliqué dans la mise en œuvre du Programme d'Appui à la Promotion de l'Entrepreneuriat Agricole (PAPEA)
- Ne pas travailler pour HELVETAS en temps plein.

13.2 Modèle de déclaration de disponibilité

Je soussigné(e) Confirme par la présente ma disponibilité à participer à la mise en œuvre de la prestation du (date de début) au (date fin), conformément à la proposition technique soumise par et sous réserve des tâches spécifiques et des compétences respectives requises par le Programme d'Appui à la Promotion de l'Entrepreneuriat Agricole phase 2 (en abrégé PAPEA 2). Je reste engagé, par cette offre, du au

Lieu, date :

Le soumissionnaire

Signature et cachet

